POL CANT. MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE





SOMMAIRE

N° 133 JUIN 2024

05	Editorial Edito de la commandante Sylvie Bula
06-11	Enquêtes dans le marché de l'art Entretien avec Alexandre Von der Mühll, le spécialiste de la Police cantonale vaudoise.
12-13	Renvois administratifs Présentation de la division en charge des renvois des personnes déboutées.
14-15	Ecole des sciences criminelles Comment améliorer la prise en charge des mariages forcés.
16-19	Policiers débriefeurs Soutien aux intervenants à la suite d'événements potentiellement traumatiques.
20-21	Le poste du Mont Un jour avec le poste du Mont-sur-Lausanne
22-23	Coopération avec l'armée Récupération d'un fuselage d'avion dans le lac de Neuchâtel
24-25	Prévention criminelle Campagne nationale « Restez en bonne santé numérique »
26-28	Informatique Présentation des chefs de projets de la DAOP
29	Salon Habitat-Jardin La Police cantonale est allée à la rencontre du public
30-31	Collaboratrices et collaborateurs Arrivées et départs à la retraite

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne.

COMITÉ ÉDITORIAL Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • David Guisolan: rédacteur en chef adjoint • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Valérie Ducommun-dit-Verron • Victorine Graber • Coralie Rochat.

MISE EN PAGE Next Communication SA. RELECTURE Police cantonale vaudoise. IMPRESSION Imprimerie Cavin-Baudat, La Vallée de Joux. 100% compostable et biodégradable. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de fécule de pommes de terre. ABONNEMENT Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. PUBLICITÉ Next Communication SA - 021 654 05 70.

CONTACT communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © *Police cantonale vaudoise. Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.*





Notre meilleure récompense, votre confiance



FAIRE FACE À LA (CYBER) CRIMINALITÉ AVEC EFFICACITÉ, CRÉATIVITÉ ET PROPORTIONNALITÉ

2023 a été une année charnière dans la lutte contre la criminalité dans notre canton, mais également plus largement en Suisse, illustrée par une augmentation substantielle des infractions, totalisant 53'678 incidents. Cette hausse de 23% par rapport à l'année précédente a mis en lumière les défis sécuritaires croissants auxquels nous sommes confrontés. Ils exigent une capacité accrue à détecter et contrer les comportements délictueux, ainsi qu'un recul permanent quant aux processus et à l'organisation, tant en interne qu'avec nos partenaires.

La criminalité numérique a particulièrement gagné en envergure, avec une progression de 36,8% et un préjudice pour les victimes s'élevant à plus de 22 millions de francs. L'évolution rapide des technologies et des modes opératoires impose une revue constante de nos méthodes d'investigation et d'intervention pour rester à la pointe de la lutte contre ces menaces désormais omniprésentes. Je ne saurais rappeler assez la vigilance dont tout un chacun devrait faire preuve pour se prémunir des actions de ces escrocs. S'il est de mise de rester sur ses gardes et de prendre certaines précautions dans la vie réelle, ces réflexes ne sont pas encore assez répandus dans le monde virtuel.

Au cours de l'année écoulée toujours, la centrale vaudoise police (CVP – 117) a traité 272'417 appels d'urgence, marquant une progression de près de 19% par rapport à l'année précédente. Porte d'entrée première pour la population, la CVP bénéficie désormais d'un environnement de travail moderne au sein de l'Alarm receiving center, aux côtés des autres centrales d'urgence du canton, avec lesquelles elle poursuit désormais le développement des processus d'aide à l'engagement et de réponse à toutes les urgences de la population vaudoise.

Si l'on poursuit ce tour d'horizon de l'évolution des activités de la Police cantonale en 2023, nous pouvons également noter une progression significative du nombre de plaintes (+ 17,2%) et e-plaintes (+ 29,5%) enregistrées. Face à ces augmentations en termes d'intervention et d'engagement policier, il va de soi que les initiatives de prévention ont également fait partie de nos priorités. Des programmes ciblés dans de nombreux domaines, allant notamment des risques associés à Internet à la lutte contre les violences domestiques en passant par



la circulation routière ou encore le harcèlement en milieu scolaire, ont ainsi été proposés à la population sous différentes formes.

L'objectif est bien évidemment de prévenir les infractions avant qu'elles ne se produisent. Ce travail en amont est fondamental pour compléter les jalons favorisant une action policière à la fois pertinente et efficace.

L'année 2024, déjà bien entamée, montre d'ores et déjà que les défis énoncés ici restent largement de mise. Grâce à un engagement sans relâche des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale – et je leur en sais gré – ainsi qu'à la volonté de trouver des solutions efficaces, créatives et proportionnées face à ces différentes menaces, nous continuerons à œuvrer pour la sécurité de toutes et tous dans notre canton.

Sylvie Bula,

Commandante de la Police cantonale vaudoise

ART ET CRIMINALITÉ

Discussion avec l'inspecteur principal adjoint Alexandre von der Mühll, spécialiste en art et criminalité dont les connaissances sont reconnues loin à la ronde. Il nous emmène dans un monde de galeries d'art, de tableaux de grands maîtres... et de délinquance.

Tombé dans la marmite

«Je suis inspecteur spécialisé en art et criminalité. Je traite des affaires en lien avec le trafic d'œuvres d'art depuis maintenant plus de 30 ans. C'est une fonction qui n'existait pas du tout à la Police cantonale quand j'y suis entré - pas plus qu'ailleurs en Suisse. A l'époque ce genre d'enquêtes était souvent confié à la brigade financière. Ayant grandi dans une famille d'amateurs d'art, j'ai attrapé le virus en devenant collectionneur moi-même. Du reste, mon premier argent de poche est passé dans l'achat d'une lithographie. Au-delà d'un hobby, l'art est pour moi une nécessité. Depuis plus de 40 ans, je fréquente différents acteurs du domaine et, au fil du temps et selon mes intérêts et mes rencontres, j'ai pu acquérir une bonne connaissance générale du fonctionnement du marché, de ses acteurs et également de la nature des objets.»

Spécialisation sur mesure

«A la fin des années 80, soit quand je suis entré à la gendarmerie, j'ai eu l'occasion d'observer certains agissements qui avaient cours à l'époque dans le milieu de l'art, lesquels étaient pour le moins discutables pour ne pas dire douteux. Assez rapidement, j'ai compris que des enquêtes intéressantes pouvaient être réalisées. Je me suis alors manifesté auprès du commandement et on m'a confié mes premières affaires au début des années nonante. En 2010, et après avoir démontré l'utilité de mener ce genre d'investigations, le grade de spécialiste "art et criminalité" a été créé pour mon poste. Par ailleurs et depuis plus de 10 ans, je travaille au sein de la brigade criminelle, à la division homicides et intégrité dont les affaires sont naturellement prioritaires, mais je mène encore en parallèle celles en lien avec le domaine de l'art. D'ailleurs, j'ai toujours eu la chance d'avoir en permanence plusieurs de ces affaires en cours. Il s'agit souvent d'enquêtes assez longues et parfois complexes qui me forcent de temps à autre à sortir des sentiers battus.»

Mondialisation et nouvelles technologies

«A l'époque, le marché de l'art était essentiellement local, régional mais principalement national, avec des salles de vente publiant des catalogues qui étaient envoyés à chaque client-e-s et organisant des jours de visite au cours desquels les intéressé-e-s pouvaient voir les objets de leurs propres yeux.

Avec l'avènement d'internet et la mondialisation, tout a changé. Désormais, les ventes se déroulent souvent "online" et grâce aux images en haute résolution, les investisseurs n'ont plus besoin de se déplacer pour examiner les œuvres. Cette évolution a transformé en profondeur le marché de l'art, permettant par exemple à un tableau d'une maison de ventes à Lausanne d'attirer les enchères de client·e·s basé·e·s à Singapour, aux USA ou aux Emirats.

Par ailleurs, les sites de ventes d'objets présents sur la toile ont tous une rubrique "antiquités ou objets d'art". Par ce biais, beaucoup de marchandise est également écoulée. Cette globalisation a eu pour effet notamment de complexifier la traque des œuvres volées. Autrefois, lorsqu'un tableau était dérobé, je pouvais facilement contacter plusieurs marchand·e·s à qui je savais qu'il pouvait éventuellement être proposé à plus ou moins long terme. Cette situation, du fait de la mondialisation et du nombre accru d'acheteurs, a rendu les recherches beaucoup plus difficiles. »

Une histoire de goûts

«Si vous ouvrez un magazine de décoration aujourd'hui, vous verrez un ou deux objets d'art exposés dans un intérieur très épuré. Outre cette tendance à la sobriété, l'habitat contemporain est devenu plus petit, les pièces standards ne font plus 20 m², mais 10 m². Par conséquent, les imposantes armoires vaudoises, et d'une manière plus générale le mobilier ancien, n'ont plus la cote et sont désormais très difficiles à vendre. De plus, technologie actuelle oblige, on peut avec un beamer projeter sur son mur les tableaux des plus grands peintres du monde, pour trois fois rien. Là encore et pour les œuvres graphiques, cette situation a eu une réelle incidence.

De nos jours, pour le marché de l'art, tout ce qui est de qualité moyenne ou qui se trouve facilement a beaucoup perdu en valeur et, inversement, tout ce qui est rare ou important dans l'œuvre de grands maîtres n'a plus de prix. Prenez les tableaux de peintres helvétiques comme Albert Anker, Félix Vallotton, Ferdinand Holder ou Ernest Biéler. A l'époque, leurs œuvres valaient tout au plus quelques dizaines de milliers de francs. Maintenant leur valeur a été multipliée par dix, voire cent. Ils sont devenus des emblèmes de la peinture suisse et les prix ont pris l'ascenseur.»

Des cotes volatiles

«On observe aussi que le goût varie beaucoup plus vite, et les prix avec, surtout en ce qui concerne l'art contemporain. Un artiste qui vend une œuvre aujourd'hui pourra peut-être la vendre trente à cinquante fois plus cher à la fin de cette année, en fonction du "buzz" créé autour de son travail par les galeries spécialisées. En comparaison,

la cote des artistes à l'époque évoluait sur une période longue, soit plusieurs décennies. Les cotes des artistes contemporain·e·s sont beaucoup plus fragiles et peuvent également s'effondrer sur quelques mois.»

La Suisse, incontournable sur le marché mondial de l'art

«La Suisse est le pays au monde qui compte le plus de musées et de fondations proportionnellement au nombre de ses habitant·e·s, soit un millier environ. En raison de sa stabilité politique et financière, depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, elle a toujours été très appréciée par les collectionneuses et collectionneurs. A savoir aussi que, jusqu'au tournant des années 2000, beaucoup de cantons n'imposaient pas les collections artistiques. D'autres facteurs font de la Suisse un pays attractif pour les passionné·e·s d'art comme la présence de ports-francs et certaines particularités qui perdurent, soit notamment le fait qu'il n'existe pas en Suisse de droit de suite, c'est-àdire le droit pour un·e artiste vivant de continuer de percevoir de l'argent sur le prix de revente de son œuvre, même si celle-ci change plusieurs fois de mains.

Ces éléments ont favorisé notre pays qui, jusque dans les années 2010, était placé entre les 3° et 5° rangs du marché de l'art mondial. A l'heure actuelle, ce sont les USA et les pays émergents tels que la Chine et l'Inde qui sont en tête, mais la Suisse reste tout de même un acteur important du commerce de l'art. L'exposition Art Basel est par exemple l'une des – pour ne pas dire la principale – manifestations au monde concernant l'art contemporain. C'est d'ailleurs lors de cette foire que souvent se définissent les dernières tendances de ce marché.»

Des délits et des œuvres

«Les crimes en lien avec l'art sont très divers. Il s'agit de vols, de recels, d'escroqueries, de falsifications de marchandises, de faux dans les certificats ou dans les titres, d'abus de confiance, de blanchiment d'argent, de soustraction dans le cadre de succession, mais aussi d'usure — typiquement commise auprès de personnes âgées en possession d'œuvres d'art. Je travaille par exemple

en ce moment entre autres sur l'affaire d'un faux bronze d'un grand artiste, acheté pour près de 200'000 francs. Si l'objet est une contrefaçon, il ne vaut en réalité que le prix du métal qui le compose.

Les recherches concernant l'authenticité d'une œuvre sont très complexes, notamment du fait que dans notre pays, la profession d'expert dans le domaine artistique n'est pas reconnue. On parle plutôt de "personnes faisant autorité". Dès lors et dans le cadre de ces investigations, il faut toujours s'assurer de la "qualité effective" de notre interlocuteur. »

Fruits de fouilles illicites

«II y a également des affaires liées au trafic d'antiquités classiques, soit d'objets archéologiques. En effet, depuis juin 2005, soit très tardivement, notre pays a mis en vigueur la Loi sur le transfert des biens culturels. Dans ce cadre, il arrive plusieurs fois par an que ce genre d'objets, dont la provenance initiale est douteuse, c'est-à-dire le résultat de fouilles illicites, me soient signalés. Ces situations nous donnent l'occasion de mener des enquêtes, parfois internationales. Toujours dans le cadre de cette même loi, les services douaniers poursuivent des cas concernant des objets en ivoire ou en écaille de tortue. Ces derniers doivent être déclarés en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) pour être importés et exportés.»

Beaucoup d'argent à la clé et une certaine impunité

«Si la criminalité dans l'art ne fait pas couler de sang et reste très discrète, elle rapporte beaucoup d'argent. Certains mouvements terroristes ou groupes criminels le savent: ils se financent ou investissent par le biais d'œuvres d'art ou d'antiquités pour blanchir certains de leurs gains frauduleux. Il est vrai qu'un tout petit panneau peint peut valoir plusieurs millions, est facilement transportable et ne constitue pas en soi une marchandise illicite.



Afin de faire gonfler artificiellement la cote de cette aquarelle du peintre lausannois Ernest Pizotti (1905-1984), les faussaires y ont apposé la signature du peintre Georges Braque (1882-1963), un intime de Pablo Picasso.

la cote des artistes à l'époque évoluait sur une période longue, soit plusieurs décennies. Les cotes des artistes contemporain-e-s sont beaucoup plus fragiles et peuvent également s'effondrer sur quelques mois.»

La Suisse, incontournable sur le marché mondial de l'art

«La Suisse est le pays au monde qui compte le plus de musées et de fondations proportionnellement au nombre de ses habitant·e·s, soit un millier environ. En raison de sa stabilité politique et financière, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle, elle a toujours été très appréciée par les collectionneuses et collectionneurs. A savoir aussi que, jusqu'au tournant des années 2000, beaucoup de cantons n'imposaient pas les collections artistiques. D'autres facteurs font de la Suisse un pays attractif pour les passionnées d'art comme la présence de ports-francs et certaines particularités qui perdurent, soit notamment le fait qu'il n'existe pas en Suisse de droit de suite, c'est-à-dire le droit pour une artiste vivant de continuer de percevoir de l'argent sur le prix de revente de son œuvre,

Les grandes enquêtes

Fin octobre 2004, **la Fondation Neumann** située à Gingins est victime d'un cambriolage dont l'organisation et l'exécution ont été minutieusement préparées. Quinze œuvres d'Emile Gallé, un éminent maître verrier, sont dérobées et plus d'une dizaine d'autres sont endommagées. Des vases et cinq coupes aux libellules – dont moins d'une vingtaine existent dans le monde – représentant une valeur de plusieurs millions de francs se sont volatilisés. Onze ans plus tard, un outil ayant servi à casser les vitrines livre un ADN correspondant à celui d'un homme habitant dans le sud de la France. Ce dernier est finalement condamné à 3 ans de prison ferme. En 2023, il est extradé en Suisse et purge actuellement sa peine dans une prison vaudoise.



«Cette affaire, nous apprend à ne jamais renoncer. Elle me laisse tout de même un certain goût d'inachevé, du fait de n'avoir pas, à ce jour, retrouvé les pièces volées. Plus que leur valeur vénale, c'est leur dimension historique et patrimoniale qui compte. Je reste malgré tout persuadé que si celles-ci existent encore, elles referont un jour surface.»

Entre 2005 à 2008, une centaine de faux tableaux dont une trentaine de **Rodolphe-Théophile Bosshard**, peintre suisse de la première moitié du XX^e siècle, sont écoulés sur le marché pour plusieurs centaines de milliers de francs. Quatre hommes à l'origine de ce trafic sont jugés en 2011: le chef de la bande, expert du peintre, deux vendeurs ainsi qu'un décorateur qui réalisait les faux ou falsifiait des œuvres existantes en y rajoutant des signatures de petits ou de grands maîtres.

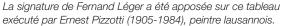


Edouard Léon Cortès (1882-1969) est un peintre post-impressionniste français. Il a peint essentiellement des vues parisiennes.



Œuvre anonyme sur laquelle la signature d'Edouard Cortes a été apposée afin de duper les acheteurs. La croyant authentique, l'un d'eux a acquis cette toile pour près de 20'000 francs.







Ci-dessus, un vrai tableau de Fernand Léger, un des premiers peintres à exposer publiquement des travaux d'orientation tubiste.

«Dans cette affaire, nous nous sommes attaqués à "l'expert" faisant autorité pour l'œuvre de Rodolphe-Théophile Bosshard et qui devait être complice de ces escroqueries. Pour y arriver, nous avons dû notamment lancer différents travaux de recherches avec l'Ecole des sciences criminelles de Lausanne. Au début, il ne s'agissait que de quelques pièces, mais après une enquête de plusieurs mois nous avons pu retrouver et retirer du marché près de 120 tableaux faux ou falsifiés. Lors du jugement, la décision de destruction de la totalité des faux tableaux a été obtenue.»

L'Alsacien passionné d'art Stéphane Breitwieser a dérobé, en l'espace de quatre ans, 239 œuvres dans de nombreux musées européens, dont une septantaine en Suisse. Le château de Gruyères, entre autres, a fait les frais de son besoin irrépressible de posséder les œuvres admirées puisqu'il y a subtilisé une tapisserie et plusieurs autres objets. Il est arrêté par la police lucernoise en novembre 2001 puis transféré dans le canton de Vaud au début de l'année suivante pour être entendu concernant deux vols commis dans les châteaux d'Aigle et de La Sarraz. L'inspecteur Alexandre von der Mühll entre alors en scène: il mène l'enquête pour le compte des sept pays européens touchés et l'interroge 18 fois, parvenant ainsi à jeter la lumière sur la totalité de ses agissements en Suisse et ailleurs. En tout, il a réussi à dérober 239 œuvres d'art dans les musées. Seules 110 ont été retrouvées, jetés dans le canal du Rhône au Rhin par sa mère qui voulait le protéger et faire disparaitre les preuves.



Dérobée au Musée Royal d'Art et d'Histoire à Bruxelles, cette pièce rarissime est un nautile formé d'un coquillage sur une monture en argent et vermeil datant de la fin du 16° siècle.

Cette pièce a été retrouvée dans le canal du Rhône au Rhin.

INOVIL réunit les parkings Riponne, Rôtillon et Valentin.

sign: Hyr

La place libère l'esprit

Piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite : INOVIL vous fait de la place et porte vos courses.

CAVE DE LA CRAUSAZ



CAVE DE LA CRAUSAZ BETTEMS FRÈRES SA Ch. de la Crausaz 3 1173 Féchy <u>Tél. 021 808 53 54 www.cavedelacrausaz.ch</u>

OFFRE DÉGUSTATION DE 15 BOUTEILLES

5 x 70 cl

Cave de la Crausaz Féchy / Féchy AOC La Côte CHF 43.50

5 x 70 cl

Rouge Cave de la Crausaz / Les Bourrons, Assemblage CHF 43.50

5 x 70 cl

Rosé La Crausaline / Rosé de Pinot Noir CHF 45.-

15 bouteilles

livrées à votre domicile (LIVRAISON GRATUITE). CHF 132.-

Je commande 1 carton de dégustation livré à mon domicile pour la somme de CHF 132.– (uniquement en Suisse).

Nom:

Prénom:

Rue:

NP / Lieu:

Date:

Tél:

Signature:

E-mail:

MERCI DE RENVOYER VOTRE FORMULAIRE REMPLI À:

Cave de la Crausaz Bettems Frères SA lacktriangle Ch. de la Crausaz 3 lacktriangle 1173 Féchy fechy@cavedelacrausaz.ch ou au 021 808 53 54



Dérobé au Musée des Arts Royaux à Bruxelles, ce hanap date du 17° siècle et provient d'Augsbourg (DE). Il est formé d'un œuf d'autruche monté en argent et vermeil. Il fait lui aussi partie des oeuvres d'art retrouvées.



Seule une centaine d'oeuvre (ici sur la photo), sur les 239 dérobées par Stéphane Breitwieser, ont été retrouvées immergées dans le canal du Rhône au Rhin.

«Une affaire incroyable et historique. Lors des auditions, j'ai profité de notre passion commune pour l'art et de nos discussions, en considérant le prévenu comme une sorte d'accumulateur à qui je demandais de me décrire "sa" collection. C'est ainsi que j'ai pu obtenir ses aveux».



Coupe sur pied en argent, du 17e siècle, dérobée au Château de La Sarraz et également retrouvée immergée.

Clin d'œil de l'artiste au policier

«L'artiste Ted Scapa avait été victime d'un vol important de plusieurs dizaines de ses œuvres dans son atelier à Vallamand. L'enquête avait permis de les retrouver en France et de les récupérer. Pour me remercier, il m'avait offert cette gouache que j'ai toujours gardée comme "logo" art et criminalité. »

Propos recueillis par Coralie Rochat



54H

« LES RENVOIS SE FONT SUR DÉCISION DES AUTORITÉS »

La division étrangers et mesures administratives (DEMA), rattachée à la brigade migration réseaux Illicites (BMRI) de la police de sûreté, est mandatée pour exécuter les renvois des personnes déboutées. Elle a pour mission de faire respecter les décisions de reconduite à la frontière prises par l'administration. En voici une présentation.

«Chaque renvoi est différent, explique Dominique, chef de la division étrangers et mesures administratives (DEMA) de la Police cantonale vaudoise. Nous sommes en charge du renvoi des étrangers en situation irrégulière dans le canton de Vaud et, à ce titre, nous travaillons sur mandat des autorités.» Ces renvois concernent des requérants d'asile déboutés, des étrangers en situation irrégulière ou des détenus étrangers arrivés au terme de leur incarcération. Il reprend : «Lors de nos missions, nous comprenons la détresse des personnes que nous devons renvoyer. Nous faisons au mieux pour que tout se passe bien et nous essayons toujours d'agir dans le respect des gens et de leur culture, cependant, il faut aussi comprendre le contexte: si nous sommes amenés à intervenir, c'est que les personnes que l'on nous assigne ont déjà refusé plusieurs propositions de départ. Cela conduit au fait que, parfois, nous sommes confrontés à des situations de résistance qui nous obligent à faire usage de la contrainte selon le principe strict de la proportionnalité. Nous savons que, pour beaucoup, le retour au pays est perçu comme un échec; par eux-mêmes bien sûr,

mais aussi par leur communauté, d'où, bien souvent, leur refus de partir. » Dominique est bien conscient des enjeux de la migration ayant été engagé plusieurs semaines sur l'île de Lesbos dans le cadre d'un renfort de la structure Frontex.

En matière de renvois, la police n'a aucun pouvoir de décision, ni sur les personnes à expulser, ni même sur la date du départ. La police est le dernier maillon d'une chaîne administrative. Elle est mandatée par le service de la population (SPOP), qui intervient pour les infractions à la loi sur les étrangers (LEI), par le secrétariat d'Etat aux migrations de la Confédération (SEM), compétent dans le domaine du droit d'asile (LASI) pour veiller à l'exécution des décisions ou par l'OEP/SPEN compétent dans le domaine des renvois de délinquants en fin de peine.

Dominique reprend: «Quand cela est possible, nous essayons de créer le contact avec les personnes que nous prenons en charge. A quelques exceptions près, les renvois concernent des hommes seuls. Le renvoi



de familles reste exceptionnel, mais lorsque nous devons le faire, la charge émotionnelle est très forte chez chacun de nous. Même si c'est notre métier, ce n'est jamais facile d'expulser un père de famille, une maman et des enfants. »

Le renvoi forcé est la dernière des quatre étapes

Le processus des renvois est parfois complexe. Dominique explique: «Les personnes qui doivent quitter le territoire se voient d'abord proposer un départ volontaire, parfois accompagné d'une aide au retour. » Celle-ci peut comprendre une aide financière pour un projet de réinsertion, pour le logement, pour l'organisation du voyage, un soutien à la préparation du départ, une aide médicale... C'est seulement en cas de refus que la police est sollicitée. Dès cet instant, la procédure prévoit trois étapes (voir encadré): les personnes se voient d'abord proposer un vol de ligne non accompagné. Si elles refusent, des agents d'escorte les accompagneront dans l'avion jusqu'à destination. Si ces deux propositions sont rejetées, les personnes seront alors placées dans un vol Frontex organisé par l'Union européenne ou dans un vol spécial organisé par la Suisse. Un avion sera spécialement affrété pour les ramener dans leur pays d'origine ou dans le pays européen de leur arrivée. Ces vols spéciaux sont affrétés pour l'ensemble des cantons suisses et peuvent renvoyer plusieurs personnes. Fort heureusement, la grande majorité des personnes qui doivent repartir le font d'elles-mêmes et acceptent l'aide au retour.

Des policiers spécialistes

Yves, remplaçant chef de la BMRI, explique l'organisation de la brigade. «La DEMA est intégrée à la BMRI (Brigade migration réseaux illicites) qui, au sein de la police de sûreté, comprend également la division enquêtes étrangers et prostitution (DEEP). Au total, la BMRI compte une vingtaine de personnes: soit une dizaine tant à la DEEP qu'à la DEMA dont les membres ont suivi la formation d'agents d'escorte de l'Institut suisse de police (ISP). Leur rôle consiste à organiser le voyage, à préparer les documents, à aller chercher les personnes et à engager les agents d'escorte pour encadrer le refoulement. Les agents d'escorte sont des policière.er.s - inspectrice.teur.s ou gendarmes - qui ont choisi cette spécialisation à côté de leur affectation. La Police cantonale comptabilise ainsi une cinquantaine de ces spécialistes qui ont tous suivi la formation exigée pour effectuer ce type de mission. La migration est un phénomène majeur qui touche toute l'Europe et qui va malheureusement nous impacter encore de nombreuses années».

La DEMA recrute

Dominique explique: « Nous sommes à la recherche de collègues intéressés à nous rejoindre, car il n'est pas toujours facile de réunir le nombre de personnes suffisantes, selon les tournus et les missions des agents d'escorte dans leurs brigades respectives. » Les engagements à la DEMA se font sur un ou plusieurs jours consécutifs. La formation ISP de base dure cinq jours complets, plus un jour de formation continue par

année. Et il conclut: «C'est un travail intéressant qui nous fait voyager et sortir de l'ordinaire. Notre porte est grande ouverte et nous répondons à toutes les questions.»

@ Alexandre Bisenz

Les processus d'un renvoi

Le départ volontaire par un vol de ligne

La personne récupère ses documents de voyage à l'aéroport ou au service de la population et vole d'une manière autonome et volontaire. Son accompagnement éventuel à l'aéroport est de la compétence du SPOP.

Le vol non accompagné sur un vol de ligne

En cas de refus, cette autre proposition sera faite. La personne renvoyée vole comme tout autre passager commercial. Elle est conduite par la police jusqu'à la passerelle de l'avion. Les documents d'identité et de voyage sont remis au responsable du personnel de cabine qui les rendra à la personne une fois à destination. En cas de besoin, une assistance médicale est présente durant le vol, mandatée par le SEM et responsable d'évaluer l'état sanitaire de la personne ainsi que son aptitude à voler.

Vol de ligne, mais accompagné

Si cette deuxième solution est refusée, il est proposé un vol accompagné, au cours duquel la personne est conduite par la police jusqu'à l'avion, puis accompagnée jusqu'à destination par des agents d'escorte de la police. En cas de besoin, une assistance médicale est présente durant le vol et un organisme médical, mandaté par le SEM, est responsable d'évaluer l'état sanitaire de la personne avant le départ ainsi que son aptitude à voler.

Vol spécial / vol Frontex

Enfin, si les trois propositions ont été écartées, un vol spécial sera organisé par la Suisse, ou par un pays de l'Union européenne. Il s'agira d'un vol Frontex pour les renvois de l'UE, dont la Suisse peut également faire usage. Un avion est spécialement affrété par un Etat sans passagers commerciaux, pour y rassembler les personnes devant être ramenées dans leur pays. La police est alors responsable de la prise en charge de la personne, du déplacement à l'aéroport et de l'escorte par voie aérienne. Un observateur de la CNPT (commission nationale de prévention de la torture) peut être présent durant les opérations et une assistance médicale est systématiquement présente durant le vol.

COMMENT AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES MARIAGES FORCÉS?

Clara Rigoni est maître-assistante au sein de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne et chercheuse affiliée à l'institut Max Planck for the Study of Crime, Security and Law. Elle s'intéresse particulièrement aux mariages forcés et a effectué des recherches sur la prise en charge des victimes en Norvège et au Royaume-Uni.

Qu'est-ce qu'un mariage forcé?

Il s'agit d'un mariage auquel au moins une ou un des deux partenaires ne consent pas. Dans la plupart des cas, les partenaires sont imposé·e·s, mais cela peut aussi concerner deux partenaires qui se sont choisis, mais qui ne souhaitent pas s'unir. En Suisse, la loi considère comme mariage forcé tant les unions civiles que les mariages religieux ou traditionnels en vertu de la valeur symbolique qu'ils revêtent. La distinction

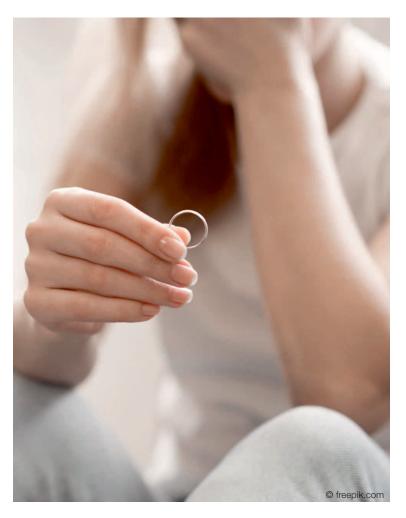
entre les mariages forcés ou arrangés est subtile et peut être enjeu de débat. Communément, on entend par mariage arrangé, un mariage dans lequel des partenaires ont été proposé·e·s et dans lequel les futur·e·s marié·e·s gardent une certaine forme d'autonomie. C. Rigoni relève tout de même que le niveau d'autonomie de décisions et le consentement sont difficiles à établir.

Quels sont les types de mariages forcés?

On peut distinguer trois catégories de mariages forcés. Premièrement on peut parler de mariage forcé traditionnel lorsque les parents imposent un choix de partenaire à leur enfant. Ce type de mariage survient plutôt au sein de communautés traditionnelles dans lesquelles le bien-être collectif prévaut sur le bienêtre personnel. Les parents contraignent leur enfant à l'union pour des raisons économiques, ou afin de garder leur patrimoine, tant au niveau des biens sociaux que des biens culturels. Précisons qu'il s'agit également, pour les parents, d'exercer une forme de contrôle sur la sexualité de leur enfant. Une deuxième catégorie de mariages forcés est liée à la traite d'êtres humains. On promet un emploi aux victimes, qui sont en fait vendues à des individus lorsqu'elles arrivent sur le territoire. Le dernier type de mariage forcé prend place dans les contextes de guerre et de conflits armés. Cela concerne les femmes vendues, kidnappées et promises à des combattants.

Qui sont les principales victimes?

Les victimes sont majoritairement issues de communautés immigrées, de deuxième ou troisième génération, mineures et de sexe féminin. Par ailleurs, lorsque la victime est mineure, le mariage est de facto considéré comme étant forcé. Les hommes peuvent également être contraints à se marier, avec toutefois une occurrence moindre. Il peut notamment s'agir d'hommes homosexuels que l'on oblige à épouser des femmes.



Quelles sont les difficultés relatives à la détection des cas de mariage forcé ?

Comme pour chaque infraction, les cas connus de mariage forcé sont en deçà des cas vécus. Le silence des victimes peut s'expliquer par leur lien de proximité avec les auteur·e·s de l'infraction. L'importante sous-rapportabilité est également attribuable à deux facteurs: la peur et la culpabilité. En effet, les victimes éprouvent souvent de la culpabilité à dénoncer leurs proches et/ou à ne pas consentir à l'union imposée. Elles mentionnent finalement craindre des représailles, d'être reniées ou de voir leur famille punie.

Quelles sont les difficultés rencontrées dans la prise en charge?

Outre les difficultés liées à l'identification des cas, il subsiste des enjeux dans la prise en charge de la victime. La première mesure pour protéger la victime est de la séparer de sa famille et de sa communauté. Cette décision, souvent nécessaire, est très compliquée pour cette dernière. En effet, la victime se retrouve seule et sans ses repères. Cela peut alors conduire à des dépressions, à des retours auprès des siens (sans accompagnement des autorités), mais aussi parfois à des suicides. La deuxième difficulté réside dans les preuves nécessaires à une condamnation. En effet, sur le faible nombre de cas rapportés, quelques-uns parviennent au tribunal, mais très peu débouchent sur une condamnation, car le niveau de preuve requis est très haut et que cela repose majoritairement sur le témoignage de la victime.

Quelles sont les stratégies à mettre en place pour améliorer la prise en charge des victimes?

En observant la prise en charge en Norvège et au Royaume-Uni, C. Rigoni indique que l'accent devrait être mis sur la prévention, l'approche intégrée et, dans les situations pertinentes, sur la justice restaurative. Cette forme de justice est instituée au niveau national en Norvège pour la prise en charge des mariages forcés et est pratiquée de manière informelle au Royaume-Uni.

C. Rigoni pense également que de bonnes pratiques issues de la Norvège et du Royaume-Uni pourraient être transposées dans le contexte suisse. Les écoles norvégiennes, avec un important corps étudiant étranger, disposent, par exemple, de « conseillers des minorités ». Leur mission est de dialoguer et de repérer des signaux pouvant indiquer des cas de mariages forcés tels que des absences répétées. Une autre pratique intéressante employée au Royaume-Uni, en Norvège, et depuis peu dans certains cantons suisses, consiste à mobiliser un large réseau de partenaires dans la prise en charge des victimes. La police peut effectivement s'appuyer sur des organisations partenaires issues des communautés concernées pour collecter des informations, évaluer le risque, mettre en place des plans de soutien et ouvrir une discussion avec la famille de la victime. Ces associations peuvent être assimilées à des constructeurs de ponts entre les communautés et la police.

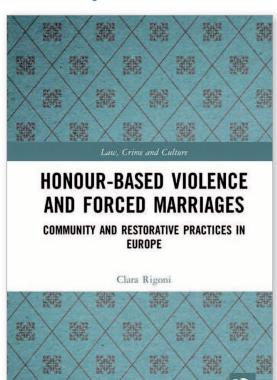
Quels sont les avantages de la justice restaurative?

La justice restaurative peut avoir des effets positifs sur la victime, la famille, mais également sur la communauté. Premièrement, elle contribue à maintenir un contact nécessaire entre la famille et la victime, tout en protégeant cette dernière. Cette forme de justice favorise également le travail sur les familles et donne l'occasion de formuler des solutions personnalisées. Elle permet ensuite de faire comprendre aux personnes impliquées que l'éloignement est nécessaire et donne aux victimes le sentiment d'avoir été prises en compte tout comme leurs besoins. Finalement, la justice restaurative concourt également à un effet préventif sur les familles et les communautés.

@ Victorine Graber

Le livre de Clara Rigoni propose, à travers des lectures et des études de cas, d'approfondir les notions de mariages forcés et de violences fondées sur l'honneur. Elle y présente une vue d'ensemble des différentes législations européenne, des mécanismes de résolution de conflits et des programmes issus de la justice réparatrice connexes à ce phénomène.

Editions Routledge, 2023

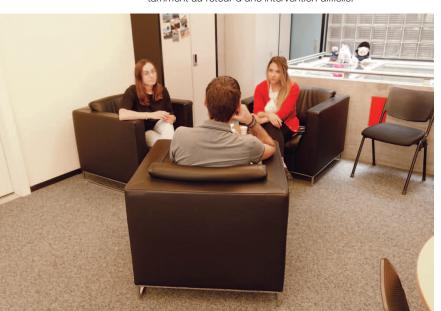


À L'ÉCOUTE DES COLLÈGUES

L'équipe de débriefing police (EDP) de la PCV soutient les intervenants à la suite d'événements potentiellement traumatiques. Composée de quinze hommes et femmes issus tant de la gendarmerie que de la police de sûreté ainsi que des deux psychologues de l'institution, elle offre un espace d'écoute et de parole aux personnes qui en ressentent le besoin.

Consciente de la dureté des métiers du monde de la police, la PCV a créé il y a 20 ans une cellule de débriefing pour aider les intervenants confrontés à des situations dramatiques. Le réel des policiers, au quotidien, peut être éprouvant et certaines interventions sont plus marquantes que d'autres. Il est toutefois important de préciser que «ce n'est pas l'événement en lui-même qui peut être difficile à gérer pour un policier, mais l'expérience qu'il en fait » précise Valérie Skrivan, psychologue et co-responsable de la cellule débriefing de la Polcant. Cela peut être, par exemple, la vision d'une photo de famille accrochée à un mur lors d'une perquisition, un bonnet d'enfant trouvé sur les lieux d'un accident ou le parfum d'une victime en audition. Dans ces trois situations, ces détails semblants anodins peuvent venir toucher l'intimité et le vécu personnel de l'intervenant, traversant ainsi la barrière professionnelle qui le protégeait.

Intervenant souvent en binôme, les membres de l'équipe de débriefing police (EDP), ici de face, offrent un espace d'écoute et de parole aux personnes qui en ressentent le besoin, notamment au retour d'une intervention difficile.



Le mot clé: la confidentialité

Pour assurer une totale confidentialité, ce sont les deux psychologues de l'institution, Jennifer Wheeler et Valérie Skrivan, qui assurent la co-responsabilité de la cellule débriefing. Ainsi, tous les membres qui composent l'EDP sont soumis à cette éthique et veillent à son respect et son application sans faille. De ce fait, ce qui est partagé lors d'une prise en charge, et ce quelle qu'elle soit, reste totalement confidentielle.

La fatigue psychologique est le résultat d'un processus

Inspectrice à la sûreté, Christine, qui a choisi cette spécialisation, précise le fonctionnement de l'équipe: «En complément des deux psychologues, les membres débriefeurs, hommes et femmes, proviennent des différents univers de la Polcant (gendarmerie ou sûreté). Cela permet aux personnes qui nous sollicitent d'être soutenues par leurs pairs si elles le désirent. Cela peut s'avérer réconfortant dans certains cas, car ce dernier aura peutêtre vécu la même situation ; ils auront alors une meilleure compréhension de celle-ci. Par ailleurs, un travail de réflexion a été effectué tant du côté de la gendarmerie que de la police de sûreté afin qu'aucun collaborateur ne soit oublié lors d'événements impactants.» Avec le temps, les intervenants ont pris l'habitude d'activer la cellule et cela n'est plus un tabou de demander un appui. Bien au contraire! L'EDP est une ressource institutionnelle qui, au fil du temps, a permis de démontrer que le fait de pouvoir bénéficier d'une prise en charge active les ressources, et ce tout en prévenant le cumul professionnel.

Une méthode rodée et efficace

Valérie explique: «Plusieurs événements, lorsqu'ils sont traités à la centrale vaudoise de police, sont accompagnés d'un code spécifique et lorsque celui-ci apparaît, nous sommes automatiquement engagés. Il s'agit d'affaires où il est mention d'usage de l'arme, de policiers blessés/décédés ou d'enfants mineurs gravement blessés/décédés. En dehors de ces cas clairement identifiables, un débriefeur et une psychologue de permanence peuvent être contactés 24/24». La cellule débriefing peut mettre ainsi en place plusieurs types de prises en charge lors d'interventions difficiles.

Le premier type d'intervention consiste en une aide immédiate, c'est-à-dire directement auprès des collègues encore sur le terrain. Cette première prise en charge est plutôt rare et l'EDP intervient plutôt dans un second temps pour effectuer ce qui est appelé un defusing au retour d'intervention, c'est-à-dire dans les heures qui suivent l'évènement. Le débriefeur sera à l'écoute des premières impressions et du ressenti de son, ou ses collègues. Il s'agira alors de reparler de ce qui a été vécu péniblement, sans jugement et d'accueillir les émotions. Les réactions observées peuvent aller, notamment, de l'absence de sentiments jusqu'aux pleurs. L'objectif du defusing est de faire diminuer le stress et de permettre une meilleure récupération mentale et physique. Un autre type de prise en charge, survenant dans un troisième temps, est le débriefing émotionnel. Celui-ci intervient dans les jours qui suivent l'événement potentiellement traumatique et consiste en un entretien, mené par le débriefeur et la psychologue, qui amènera le ou les participants à évoquer plus en détails le déroulement des faits et les émotions suscitées. Ces différentes prises en charge peuvent avoir lieu individuellement ou en groupe.

Si des symptômes subsistent encore après cela (images et rêves récurrents, insomnies, stratégie d'évitement, etc.) le policier se verra proposer un soutien assuré par les psychologues, ou, selon sa volonté, se verra dirigé auprès d'un spécialiste externe. Chacune de ces étapes suppose un engagement volontaire. Il n'y a aucune obligation de s'y soumettre et de participer.

De plus en plus nombreux à solliciter l'aide proposée

Jennifer Wheeler, cheffe de la division accompagnement au travail, explique: «Les policiers sont de plus en plus nombreux à recourir aux services de la cellule débriefing. Ce sont souvent les chefs de section, les chefs d'unité ou les collègues qui nous contactent pour une personne en difficulté. C'est un bon signe. Cela montre que le personnel policier est conscient des limites qu'il ne faut pas dépasser, mais également que si le fait d'entamer cette démarche était difficile il y a quelques années, ça l'est beaucoup moins maintenant, d'autant plus que les chefs actuels étaient les policiers sur le terrain d'hier... et que certains ont bénéficié de notre aide. Il est alors plus facile pour eux de faire passer l'information. De plus, l'existence de la cellule débriefing et ses missions font maintenant partie de l'information de base donnée aux futurs policiers, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années encore.»

La cellule recrute

La demande croissante qui parvient à la cellule débriefing incite cette dernière à recruter. A ce sujet, Valérie Skrivan précise: «Bien évidemment, ce sont les qualités humaines que nous recherchons en premier. La technique vient ensuite, de même que le nombre d'années de service. » Christine précise: «Le processus se passe comme suit: il y a d'abord un entretien en présence de la DRH, des psychologues et de débriefeurs pour évaluer la personnalité des candidats ainsi que leurs motivations. En cas d'acceptation, il faudra suivre une formation de huit jours étalés sur deux mois et réussir l'examen final. Puis viendront les premières expériences concrètes, durant lesquelles le nouveau venu est toujours accompagné par un autre membre de l'équipe. Nous suivons ensuite une formation continue de deux jours par année sous forme de cours théoriques sur des sujets variés et ave des intervenants externes. Il y a également une journée RBT annuelle durant laquelle les cellules de débriefing de la Romandie se rencontrent. Ces jours sont très intéressants, on y rencontre les débriefeurs des autres polices ainsi que les spécialistes des autres cantons... j'encourage vraiment les personnes qui s'intéressent à cette spécialisation à nous rejoindre!»

@ Alexandre Bisenz

Manon, gendarme depuis plus de cinq ans, nous fait part de son expérience de débriefeuse.

Débriefeuse depuis près d'une année, Manon, gendarme au CGM Yverdon, évoque son expérience à l'écoute de ses pairs. «J'aime l'idée d'apporter de l'aide à mes collègues, cela vient compléter les aspects purement opérationnels de mon métier. En une année, j'ai effectué plusieurs débriefings très enrichissants. Je fais partie d'une équipe intéressante et nous nous réunissons tous les mois pour échanger sur des situations. Les membres de l'équipe proviennent de différentes unités de la Polcant, ce qui rend les échanges enrichissants. Nous assurons une permanence pendant un jour complet environ deux fois par mois. Lorsque je suis engagée pour l'EDP, je demande à un autre membre de la cellule de venir avec moi, car il est recommandé d'être à deux pour intervenir. Pour la personne prise en charge, il est parfois important que ce soit un pair qui l'écoute et qui comprendra bien les détails d'une intervention difficile. Naturellement, ces entretiens créent des liens plus personnels et plus enrichissants avec les personnes que nous débriefons.

Mais au-delà d'un aspect purement technique, cette spécialisation m'apporte des éléments dans ma vie de tous les jours, des connaissances que je peux utiliser lors de mes interventions en patrouille ou dans mes relations avec mes collègues. Cette spécialisation de débriefeuse me permet également de faire connaissance avec moi-même et avec les autres et c'est très intéressant!»

suite en page 19 ——



Nouveau: garantie Mazda 6 ans/150000 km.

mazda.ch/offres-speciales



Rochat & Fils Automobiles S.A. Chemin de la Colice 1 · 1023 Crissier Tél. +41 21 636 26 36 garage-rochat.mazda.ch

Témoignage du lieutenant David Pouyt, chef de section

«En tant que chef d'intervention, j'ai sollicité l'appui de l'EDP à maintes reprises. Face à des situations difficiles et souvent tragiques, les policiers confrontés à la mort, à des actes de violence ou à des événements bouleversants, subissent un impact émotionnel important et peuvent développer des traumatismes. L'EDP joue un rôle crucial en offrant un soutien psychologique précieux aux agents. Le fait que cette entité soit composée de gendarmes et d'inspecteurs de terrain, appuyés par des psychologues, renforce la pertinence de son action et sa crédibilité.

Je me souviens par exemple d'une intervention marquante où un homme a mis fin à ses jours par arme à feu devant deux gendarmes. Sur les lieux, j'ai constaté l'état de choc de mes collègues. L'un d'eux, hyperactif et déterminé à poursuivre sa mission, semblait nier la gravité de l'événement, tandis que l'autre, habituellement dynamique, paraissait anéantie. Pris par l'urgence de la situation, je ne pouvais leur apporter le soutien nécessaire et je dois dire que j'étais un peu désemparé par leur état. J'ai immédiatement fait appel à l'EDP, et mon soulagement fut grand lorsqu'ils ont pu prendre en charge mes collègues. Le suivi apporté par l'EDP est essentiel. Au-delà de l'intervention immédiate, il est rassurant de savoir que mes agents bénéficieront d'un accompagnement de qualité sur leur temps de repos et sur le long terme si nécessaire.

Un autre aspect très important pour moi est l'aide immédiate sur le terrain. Il s'agit de cas où, par exemple, le collègue aura fait usage de son arme, ce qui implique qu'une enquête sera ouverte par le Ministère public. De ce fait, personne n'a le droit de s'adresser au policier en question pour ne pas influencer la déposition qu'il sera amené à faire. Il se retrouve donc seul, son arme aura été saisie et il devra attendre les directives données par le procureur. C'est très difficile à vivre pour lui car il ne peut trouver personne pour le soutenir. Ainsi, le simple fait que, à cet instant, un membre de la cellule débriefing soit présent pour lui tenir compagnie ou lui offrir un café est très important, car ces moments peuvent être traumatisants pour le policier. Mais fort heureusement, ce genre de cas arrive très rarement.»

Témoignage d'un gendarme

J'ai été confronté à plusieurs interventions difficiles lors de ces dernières années, alors que j'officiais en qualité de coach. Toutefois, il y en a une qui m'a principalement marqué. Lors d'une nuit, nous avons été appelés par notre centrale pour un jeune homme qui avait tenté de mettre fin à ses jours, par arme à feu, au domicile familial.

Rapidement sur place, nous avons été confrontés à la détresse de ses proches et à la violence de la scène. En effet, cette situation m'a énormément touché car elle m'a remémoré des souvenirs personnels. Pris par mes émotions, je n'ai pas eu la présence d'esprit de donner une mission au policier en formation qui m'accompagnait et de me préoccuper de son état émotionnel. J'ai alors été soulagé d'apprendre que notre chef de section avait fait appel à l'EDP pour un suivi psychologique.

Malgré la fatigue physique et mentale, je pense qu'il est primordial qu'un débriefing soit effectué avec l'EDP au terme d'une intervention de ce genre.

Propos recueillis par Alexandre Bisenz

UN JOUR AVEC LE POSTE DU MONT-SUR-LAUSANNE

Les gendarmes du poste du Mont-sur-Lausanne ont ouvert leurs portes et ont accepté de dévoiler un peu de leur quotidien. Entre séances avec les autorités, contrôles et démarches administratives, nous sommes allés à leur rencontre.

07h30: Séance avec les autorités des différentes communes du secteur (ici Epalinges)

Cette séance importante permet d'avoir un échange avec les autorités communales concernant les différentes problématiques et interventions qui ont eu lieu sur la commune. Et afin de soutenir et d'informer la gendarmerie, quelques points sont émis pour les événements à venir durant l'année en cours.



1030: Collaboration entre entités.

Le poste du Mont-sur-Lausanne travaillant uniquement sur le territoire de communes délégatrices, la collaboration entre la gendarmerie et les ASP est quotidienne. Seule la commune de Jouxtens-Mézery n'a pas d'ASP (de gauche à droite Serge Cruchon / Le Mont-sur-Lausanne, adj Stéphane Oulevey / Chef de poste au Mont-sur-Lausanne, Yves Glayres / Epalinges, Antoine Simon / Cheseaux-sur-Lausanne et Jean-Marie Cornu / Romanel-sur-Lausanne).



12h00: Surveillance civile

Avant chaque opération, une réunion préparatoire est prévue. Cette séance vise à passer en revue les aspects techniques et opérationnels afin de garantir la mission. Ici il s'agit de l'interpellation d'un auteur de faits d'exhibitionnisme.

Les gendarmes seront postés à différents endroits dans le quartier afin de procéder à une observation du lieu où les faits se sont déroulés. Pour un meilleur point de vue, un gendarme observera depuis un appartement.



15h45: Dépôt de plainte

À cette heure la réception est ouverte, une personne est passée pour un dépôt de plainte. Dans le local des auditions, le gendarme prend la déposition du plaignant.



17h53: Contrôle en gare du M2 Croisettes

En gare d'Epalinges, lors d'une observation, les gendarmes vêtus de leur tenue de civil choisissent d'interpeler deux jeunes personnes pour un contrôle d'identité.



Propos recueillis par Justine Peytregnet

19h00: Contrôle de moto

Sur le chemin du retour au poste, un gendarme constate qu'un motard s'est engagé sur une place piétonne. Il va procéder à un contrôle du véhicule ainsi qu'à une remise à l'ordre sur la loi de la circulation routière.





Emil Frey SA Crissier I Chavannes-près-Renens I Morges

RÉCUPÉRATION D'UN AVION DANS LE LAC DE NEUCHÂTEL

La brigade du lac d'Yverdon-les-Bains a prêté main-forte à une opération très spéciale consistant à remonter l'arrière du fuselage d'un avion de l'armée qui s'est abîmé dans le lac en 1979.

C'est d'une cinquantaine de mètres de profondeur que des plongeurs de l'armée ont remonté l'arrière du fuselage d'un Hunter abîmé dans le lac depuis 45 ans.

Cette opération s'est déroulée sous le regard des gendarmes de la brigade du lac, ainsi que celui de la Police cantonale fribourgeoise dont la mission consistait à boucler la zone de renflouage, à maintenir les éventuels curieux à distance et, en cas d'accident de plongée, à prévoir la prise en charge et le transport d'un plongeur vers le port de Chevroux. Plusieurs bateaux militaires, dont l'un comprenant une grue, ont participé à la manœuvre. Ils se sont d'abord stationnés

à l'endroit du crash avant que les plongeurs ne s'attellent en profondeur à fixer trois points d'ancrage sur la partie de fuselage avant que la grue ne le remonte. Au total, l'opération aura duré deux heures, sans rencontrer de difficulté particulière.

Un tragique accident qui remonte à 45 ans

Au matin du 11 mai 1979, deux patrouilles décollent de Rarogne, dans le Haut-Valais, pour effectuer un exercice tactique dans une région située entre Le Locle et Neuchâtel. Après l'exercice, les patrouilles prennent le cap du Val-de-Travers et virent à 300 mètres au-des-

Le Hunter de l'armée suisse gisait par 50 mètres de fond dans le lac de Neuchâtel. Seule la partie arrière est encore visible et sera remontée en surface. Photo ©Fachoffizier Gabriel König / VBS/DDPS



sus de l'eau, dans le haut du lac de Neuchâtel. Lors de la manœuvre, l'un des quatre Hunter touche la surface avec son aile et l'avion percute le lac. Cet accident entraîne la dislocation de l'avion qui disparaît au fond de l'eau et le décès du pilote dont le corps fut récupéré peu après.

@ Alexandre Bisenz



Deux heures plus tard, l'empennage de l'avion a été remonté sans incident.



Ce sont des plongeurs de l'armée et des membres de la formation d'application génie/sauvetage/NBC qui ont effectué l'opération.



Deux ponts flottants de l'armée, dont l'un comportant une grue, ont assuré la remontée du fuselage.



Les brigades du lac vaudoise, et fribourgeoise ont sécurisé le périmètre de l'opération.

CAMPAGNE NATIONALE « RESTEZ EN BONNE SANTÉ NUMÉRIQUE »

Le 4 avril 2024, l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS), la Prévention suisse de la criminalité (PSC) ainsi que les polices cantonales, régionales et municipales suisses ont lancé une campagne nationale de sensibilisation à la cybersécurité orientée sur les mises à jour et les antivirus. Cette dernière était soutenue par les plateformes « iBarry » et « eBanking – en toute sécurité! ». Elle a duré jusqu'au 30 avril 2024.

«Restez en bonne santé numérique»: telle est la devise de la campagne «S-U-P-E-R.ch». Faisant écho aux tendances à la promotion d'un mode de vie sain, elle questionne notre santé numérique. La mise à jour régulière du système d'exploitation, des logiciels, des applications et des antivirus préserve activement les appareils numériques des intrusions. La protection de ceux-ci permet d'entraver les cyberattaques, ceci tant pour les entreprises et les organisations que pour les particuliers.

C'est «S-U-P-E-R»

Avec le soutien des plateformes « iBarry » et « eBanking – en toute sécurité! », l'OFCS, la PSC et les corps de police suisses ont sensibilisé à la nécessité des mises à jour et des antivirus dès le 4 avril 2024. Reposant sur l'analogie entre santé physique et santé numérique, le message-clé de cette action, qui a duré jusqu'au 30 avril 2024, est qu'il faut non seulement maintenir en forme son corps mais aussi ses logiciels. Le site



« S-U-P-E-R.ch » contient des informations sur ce thème et permet de tester les connaissances acquises.

Voici les principaux conseils de cette campagne : n'installez que les programmes et les applications dont vous avez besoin et veillez à toujours les télécharger sur le site de l'éditeur, d'un magasin de téléchargements ou d'une boutique d'applications en ligne officiels. De plus, activez la fonction de mise à jour automatique pour le système d'exploitation et l'ensemble des programmes et des applications. Enfin, veillez à ce que le navigateur soit parfaitement à jour avant d'accéder à internet.

Des mises à jour essentielles

Si vous ne savez pas à quand remonte la dernière mise à jour de votre logiciel, vous vous trouvez dans la même situation que la plupart des utilisateurs : le temps passe et, si le logiciel fonctionne, vous ne songez pas à d'éventuels problèmes ou dangers. Toutefois, un logiciel obsolète permet aux pirates de prendre plus facilement le contrôle d'un appareil. Les fabricants de logiciels adaptent régulièrement leurs produits et proposent des mises à jour, alors mettez régulièrement à jour votre système d'exploitation, vos programmes et vos applications.

Selon le type de système ou de logiciel, les mises à jour comblent les failles de sécurité, préviennent les infections et corrigent les points sensibles susceptibles d'être exploités par des criminels. Elles peuvent aussi contenir des correctifs et des améliorations qui renforcent la stabilité d'une application ou d'un système d'exploitation, ce qui contribue à réduire les blocages d'ordinateur et les comportements inattendus. Souvent, les mises à jour contiennent de nouvelles fonctionnalités, des améliorations ou des extensions.

L'importance des antivirus et des pares-feux

Utilisés sans précaution, les appareils numériques s'exposent à des risques sur internet. Se servant de logiciels malveillants (chevaux de Troie, vers ou virus), des personnes non autorisées peuvent accéder à vos données, les manipuler ou les faire disparaître. Il est conseillé de vérifier si un antivirus est installé sur votre appareil et si le pare-feu est activé. Ces outils sont conçus pour protéger un ordinateur ou un appareil connecté à internet ou à un autre réseau.

Néanmoins, le pare-feu ne protège pas du phishing et des logiciels malveillants car il autorise en principe les connexions de l'intérieur vers l'extérieur (internet). Un antivirus est nécessaire afin de protéger votre appareil contre les fichiers infectés, les logiciels malveillants et les virus qui y aboutissent par ces connexions. Son objectif, en tant que mesure de sécurité interne, est de détecter et de supprimer les logiciels malveillants connus qui ont accédé à votre appareil ou au réseau.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron

La criminalité numérique en chiffres

En 2023, le volume des infractions de criminalité numérique est en hausse de 37% dans le canton de Vaud. Il s'agit du plus haut volume observé depuis l'introduction de la criminalité numérique dans la statistique en 2020. La cybercriminalité économique représente le domaine le plus important (3'321 infractions). Les autres infractions concernent les cyber-délits sexuels (154 infractions) et les cyber-atteintes à la réputation et pratiques déloyales (117 infractions).

Il faut relever qu'une part certainement très importante des cas n'est pas reportée à la police, notamment les tentatives. Pour cette raison, de nombreuses campagnes de sensibilisation ont été menées ces dernières années afin d'encourager les victimes à déposer plainte plus systématiquement.



DAOP: DES RÉPONSES CONCRÈTES POUR MENER DES PROJETS EN PHASE AVEC LES BESOINS DU TERRAIN

Cela fait 15 ans que la division d'appui en organisation et projets (DAOP) contribue à la réussite des projets au sein de la Police cantonale. L'occasion de se pencher sur ses activités et l'équipe qui y œuvre au quotidien.

La DAOP, située en amont de l'opérationnel, apporte son soutien à la création d'outils et de moyens informatiques qui aident les équipes sur le terrain à atteindre leurs objectifs. « Notre mission principale est de soutenir les responsables métier qui dirigent des projets. Nous fournissons les expertises nécessaires à la réalisation et la conduite de ces projets. Cela peut se manifester par un soutien à la rédaction des cahiers des charges, la gestion du changement voire la gestion complète du projet. En parallèle, nous prenons la responsabilité et la direction de certains projets transversaux», déclare Noureddine El Mansouri, le responsable de la division. «Cette double mission se concrétise, entre autres, par notre participation active au programme Odyssée, comme par celle, dans le passé, à l'ancien programme du schéma directeur.»

L'équipe de la DAOP est composée de chefs de projets et de business analystes. En ce qui concerne le travail d'accompagnement, il s'agit d'abord de définir avec l'initiateur les besoins et les justifications d'un projet donné. Dès le lancement approuvé par la hiérarchie, la DAOP est là pour fournir l'appui nécessaire afin de mener à terme le projet. Comme le souligne Noureddine El Mansouri, les approches des membres de la DAOP les amènent à comprendre les exigences et les contraintes du terrain: « Cela est possible grâce à une collaboration étroite avec nos collègues. Nous avons mis en place des processus pour accueillir les demandes de projets et saisir les enjeux. Cela permet à la hiérarchie de statuer sur la suite à donner aux différentes demandes de projets. »



L'équipe des chefs de projets informatiques est composée (de g. à d.) de Sébastien Aubert, business analyste, du commissaire Yannick Beau, chef de programme, de Délia Zufferey, cheffe de projet, de Joachim Béguelin, chef de projet, de Noureddine El Mansouri, chef DAOP et du commissaire Pierre Girardet, consultant métier senior (en haut à droite).

A travers ses quinze années d'activité, la DAOP a contribué à instaurer une «culture de projet» où il s'agit de généraliser l'utilisation de la méthodologie de gestion de projets au sein de l'organisation, et ce principalement pour les initiatives qui ont un impact sur le système d'information. «Les projets augmentent constamment. Nos collègues sont conscient·e·s de l'importance de mener les initiatives de manière professionnelle et méthodique, une approche qui apporte une véritable valeur ajoutée à leur métier.», conclut Noureddine El Mansouri.

@ Coralie Rochat

Un projet en tête?

L'une des forces de la DAOP est son positionnement au sein de la Police cantonale, ce qui lui permet d'être en interaction directe avec le personnel du terrain. Les collaboratrices et collaborateurs sont invité·e·s à s'adresser à la division dès qu'une idée de projet commence à germer. Un formulaire destiné aux demandes d'initialisation de projets est rempli par leurs soins, avec l'assistance d'un membre de la DAOP si nécessaire. Ce document vise à définir les besoins et justifications initiaux. La demande est par la suite soumise par le représentant du Corps au Comité Informatique du Service (CIS), qui décidera des prochaines étapes.

Odyssée, un programme aux multiples projets

Odyssée vise à remplacer les applications obsolètes du système d'information de la police, telles que le Journal des Événements de Police, le Système d'Information centrale et d'Archivage Police. Le but est de pouvoir acquérir des outils qui permettront de consulter, rechercher et enregistrer les données, tout en intégrant la mobilité et la transmission numérique aux partenaires. D'autres projets sont aussi prévus dans l'investissement comme le renouvellement de la recherche multibases et une gestion électronique des documents multimédias. Même si le projet en lien avec l'application centrale a été stoppé, les travaux se poursuivent sans re-lâche et le programme Odyssée continue.

Pour plus d'informations sur Odyssée, voir le *PolCant info N° 127*

Sébastien Aubert

Business analyste, DAOP

« Je travaille notamment sur le projet FORTECH qui consiste à revoir l'infrastructure informatique des unités forensiques et sa gestion.

L'intelligence artificielle est un autre dossier qui m'occupe et qui constitue un défi de taille. On explore des pistes autour de l'utilisation de l'IA par la police cantonale. Une dizaine de besoins ont été évoqués par rapport à cette technologie, mais, pour des raisons de sécurité, on ne peut pas recourir à un outil déjà existant sur le marché tel que ChatGPT.

En ce moment, je suis aussi impliqué notamment dans des projets en relation avec la gestion du parc de véhicules, les demandes d'autorisation des manifestations. »

Yannick Beau

Commissaire, chef de programme (direction du support)

«Je suis rattaché au programme Odyssée depuis août 2023, moment à partir duquel j'ai pris le relais du commissaire Pierre Girardet. Je ne dépends pas de la DAOP, mais suis subordonné au directeur du support. Je dirais que mon activité se rapproche de celle d'un chef d'orchestre. L'équipe est plus ou moins grande selon les compétences clés de ses membres et la phase dans laquelle se trouve(nt) le(s) projet(s). Je m'assure que l'équipe fonctionne bien, que les collaboratrices et collaborateurs se comprennent et que les points potentiellement bloquants sont anticipés et gérés.

Pour nous, le défi majeur est d'arriver à satisfaire l'ensemble des polices vaudoises pour leur permettre de réaliser leurs missions dans des conditions optimales.»

Joachim Béguelin

Chef de projet, DAOP

« Je suis consultant externe. J'œuvre à la police spécifiquement pour le programme Odyssée. Au-delà de mon rôle de chef de projet, j'effectue de l'accompagnement au changement et je travaille autour de la communication auprès des services impactés.

Afin d'informer des tenants et aboutissants d'Odyssée, nous avons, entre autres, créé des capsules vidéo intitulées "fast and curious", des flyers, une newsletter et un intranet dédié. L'objectif de la communication initiée en 2023 est d'informer du futur déploiement d'Odyssée et de donner envie de participer aux formations qui vont être mises sur pied.

J'aspire à mener à bien le programme Odyssée jusqu'à sa finalisation et à renforcer la culture de conduite du changement pour lequel je suis certifié.»

Pierre Girardet

Commissaire, consultant métier senior (direction du support)

«Je suis rattaché à la DAOP, mais subordonné au directeur du support. De 2017 à 2023, j'ai été chef de programme Odyssée. À l'heure actuelle, je travaille comme expert et fais valoir mes expériences du terrain au sein du programme Odyssée.

Je suis aussi impliqué dans des groupes de travail nationaux. En particulier, pour la mise en place des normes d'échanges des données entre la justice et la police. Dans les années à venir, la police et la justice, justement, devront évoluer vers la cyberadministration, ce qui représente de nombreux défis.

De temps à autre, je travaille sur des projets que j'ai menés par le passé en délivrant des conseils en matière de maintenance et d'évolution. C'est par exemple le cas pour TARS, qui est le programme de gestion électronique des documents de la Police cantonale.»

Noureddine El Mansouri

Chef DAOP

«Après une carrière dans le secteur privé, j'ai intégré la Police cantonale en 2014 en tant que chef de la DAOP et chef du programme découlant d'un schéma directeur.

En tant que responsable de la DAOP, ma priorité est de créer un environnement de travail optimal pour les collaborateurs, leur permettant de remplir efficacement les missions de la division. Je suis principalement impliqué dans la mise en place et le suivi des processus autour des initiatives qui ont un impact sur l'informatique de la police. Je contribue à la préparation et au suivi des demandes destinées au comité d'informatique de service (CIS).

Un de mes objectifs futurs est de m'investir dans la mise en place d'un bureau de projets pour un accompagnement professionnel et généralisé à tous les projets.»

Délia Zufferey

Cheffe de projet, DAOP

«J'ai été la première à être engagée à la DAOP et ai vécu son démarrage il y a de cela 15 ans. Par la suite, nous étions deux à insuffler une "culture projet" à la police cantonale. Un premier schéma directeur composé de 40 initiatives et doté de 9 millions de francs a permis la première grande modernisation du système d'information. Mes tâches consistaient à comprendre les besoins, à les formaliser puis à conduire les projets qui m'étaient confiés jusqu'à leur réalisation. C'est un rôle de facilitatrice.

Au fil des années, j'ai suivi et géré de nombreux projets dans des domaines variés.

Pour Odyssée, je suis cheffe de projet opérationnelle: en collaboration avec le chef du programme, je planifie les travaux et veille à ce que tous les projets avancent de manière coordonnée.

Actuellement, je participe à l'analyse des forces et faiblesses du système d'information existant et à l'identification de potentielles améliorations futures – typiquement la numérisation des processus, l'IA, la simplification administrative, etc.»

SALON HABITAT-JARDIN 2024

Après une édition précédente réussie, Habitat-Jardin est revenu à Beaulieu Lausanne du 14 au 17 mars 2024. Les membres de la division prévention criminalité étaient présents sur le stand de la Police cantonale et sont allés à la rencontre du public. Le conseiller d'Etat Vassilis Venizelos a fait le déplacement.

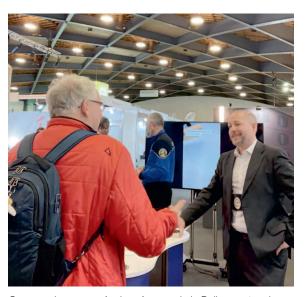
Le salon consacré à la construction, à l'habitat et aux aménagements extérieurs était de retour à Beaulieu Lausanne. L'édition 2024 du salon Habitat-Jardin a eu lieu du 14 au 17 mars sur une surface doublée par rapport à 2023.

Le salon a accueilli 150 exposants et partenaires, parmi eux, le stand de la Police cantonale vaudoise tenu par les collaborateurs de la division prévention criminalité. Le public a ainsi eu l'occasion de profiter des conseils de prévention criminelle donnés par les policiers présents sur le stand et de tester les simulations de réalité virtuelle axées sur les cambriolages. A l'occasion de son passage au salon, le conseiller d'Etat Vassilis Venizelos est venu saluer l'équipe de la Polcant.

@ Alexandre Bisenz



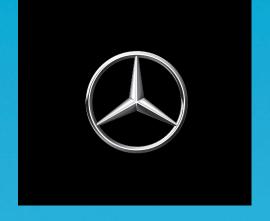
De gauche à droite, l'adj Gilles Perruchoud, l'IPA Christian Bourquenoud, l'adj Pascal Fontaine, chef de la division prévention criminalité de la Polcant, et l'IPA François Nanchen (eCop François) ont tenu le stand de la Police cantonale vaudoise et répondu aux questions du public.



Comme chaque année, la présence de la Police cantonale au salon Habitat-Jardin donne l'occasion aux policiers d'aller à la rencontre des citoyens.



De passage au salon, le conseiller d'Etat Vassilis Venizelos (entouré du sgt Laurent Carrard, à gauche, et de l'IPA Francois Nanchen et de l'adj Pascal Fontaine à droite), s'est arrêté sur le stand de la Police cantonale.



Mercedes-Benz

The space is yours.

La nouvelle Classe V et le nouvel EQV entièrement électrique.

Un confort sans compromis, un design haut de gamme, un système d'info-divertissement intuitif et une berline monospace qui vous convient parfaitement.



